

Coronavirus COVID-19

# Particuliers, limitez vos déplacements

Afin de respecter les consignes sanitaires liées au COVID-19, **nos accueils ne sont ouverts au public que sur demande de rendez-vous depuis votre espace particulier sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par téléphone (0809 401 401 - appel non surtaxé).**

Vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches et poser toutes vos questions sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)